Déclaration d'intérêts 2012 de R obert MOLIMARD
Membre du Conseil d'Administration du Formindep

De 1961 à 1992, en tant que son Conseiller scientifique, j'ai organisé la recherche pharmacologique d'un petit laboratoire pharmaceutique (Jacques Logeais). Cela m'a permis de suivre la *"résistible ascension"* du pouvoir des commerciaux dans une telle entreprise. Leur vision à court terme et leur absence totale de réflexion éthique sur les besoins réels de la santé publique ont d'ailleurs abouti à la disparition de la firme. On retrouve ces travers à bien plus grande échelle dans le comportement des grands groupes.

J'ai fondé en 1983 la *"Société de Tabacologie"* que j'ai présidée jusqu'en 2004. J'ai sollicité et obtenu le soutien de grands laboratoires pour financer les bourses d'études de la Société et organiser les *"Journées de Tabacologie"*. Je n'ai retiré aucun avantage personnel de ces contacts.
Mon refus des propositions de *"partenariat"* qui m'étaient faites a peu à peu fait disparaître tous ces supports. En 2004, L'Assemblée Générale a désavoué mon comportement. Les tenants d'une politique d'allégeance aux grands groupes intéressés aux produits dits "*de sevrage tabagique*" ont pris en mains la Société, et immédiatement changé son nom en "*Société Française de Tabacologie"*. Je ne suis pas resté membre de cette Société, pour ne pas lui donner ma caution

J'ai reçu entre 1988 et 1990, par l'intermédiaire de l'Association *Naturalia & Biologia* une subvention de Philip Morris Europe pour maintenir l'activité de mon laboratoire. Elle m'a servi à payer ma technicienne. J'ai donné dans mon ouvrage *"La Fume"* les détails sur les circonstances ayant amené cette subvention. Je n'en ai retiré aucun avantage personnel.

J'ai gardé des contacts avec la Seita puis Altadis pour obtenir des informations, des dosages et des extraits de tabac pour mon laboratoire et celui du Dr de Beaurepaire à l'Hôpital Paul Guiraud à Villejuif, auquel j'apporte encore mon concours. Je ne tire aucun avantage personnel de ces contacts, de nature purement scientifique.

Je n'assure plus depuis 2010-2011 la coordination du DIU de Tabacologie Paris 11-Paris 12. Quelques années durant, j'ai quelques obtenu de GSK l'impression du polycopié distribué aux étudiants et de Novartis celle de l'affiche du programme du DIU. En 2003, j'ai considéré qu'il s'agissait d'une erreur, et ces documents ont été par la suite imprimés par l'Université sur les droits d'enseignement.

Je suis membre de la *Ligue des Droits de l'Homme*.

Déclaration établie conformément à l'article L 4113-13 du code de la santé publique, concernant les liens avec des entreprises produisant ou exploitant des produits de santé ou des organismes de conseil intervenant sur ces produits